



**Mutation / Mutation d'office : toujours à l'arrêt !**

Encore moins de personnel, d'implantations, de lutte contre la fraude et de respect...

**Dégradation des conditions de travail...**

Et de nouvelles attaques (pensions, congés...) !



**VOUS VOULEZ QUE  
CELA CESSE ?!?**

**PARTICIPEZ AUX ACTIONS !**

# SOMMAIRE

## DOSSIER SPÉCIAL ACTIONS

|   |                                    |          |
|---|------------------------------------|----------|
|  | <b>TOUJOURS MOINS DE PERSONNEL</b> | <b>4</b> |
|---|------------------------------------|----------|

|          |                                       |   |
|----------|---------------------------------------|---|
| <b>6</b> | <b>TOUJOURS MOINS D'IMPLANTATIONS</b> |  |
|----------|---------------------------------------|---|

|  |                                    |          |
|--|------------------------------------|----------|
|  | <b>TOUJOURS MOINS DE CONTRÔLES</b> | <b>8</b> |
|--|------------------------------------|----------|

|           |                                  |   |
|-----------|----------------------------------|---|
| <b>10</b> | <b>TOUJOURS MOINS DE RESPECT</b> |  |
|-----------|----------------------------------|---|

|   |   |           |
|---|---|-----------|
|  | <b>TOUJOURS DE MOINS BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL</b> | <b>12</b> |
|---|---|-----------|

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>13</b> | <b>LES ACTIONS ARRIVENT</b> |  |
|-----------|-----------------------------|---|

|   |   |           |
|---|---|-----------|
|  | <b>CONVAINCRE SES COLLÈGUES DE PARTICIPER</b> | <b>14</b> |
|---|---|-----------|

**15** Tenez vous informés des actions Guide fiscal du contribuable Prime syndicale

**16** Bon de commande guide fiscal du contribuable



### UNION NATIONALE DES SERVICES PUBLICS Secteur Finances

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES

@ : info@unsp-finances.be

☎ : 0032 – (0)2 - 218.16.59

SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

Compte bancaire Cotisations :

BE15.0003.2562.2330

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X  
ne paraît pas en juillet et en août

#### *Editeur responsable*

Aubry Mairiaux

#### *Rédacteur en chef*

Eric Brisbois

#### *Collaborateurs*

Virginie Bulthez

Stéphanie Dechevres – Philippe Dumont

Françoise Job – Nathalie Lekeux

Jean-Sébastien Noville – Myriam Tomiello

Cathy Verschraegen – Emmanuel Zamariola

#### *Crédits photographiques*

[www.epictura.fr](http://www.epictura.fr)



## Dépression vs action

L'heure n'est plus à la politique de l'autruche !

Le personnel des Finances a fondu de près de 25 % en l'espace de dix ans. Et on annonce d'ores et déjà de nouvelles restrictions budgétaires pour les années à venir : pour la période 2015-2019, ils parlent de moins 12 % en frais de personnel, moins 28 % de moyens de fonctionnement et moins 33 % pour les investissements (source : *FinInfo* n° 2 / printemps 2016). Vos tâches, elles, n'ont pas diminué. Que du contraire même. Désormais, on vous demande d'être polyvalents pour pallier la pénurie de personnel. La mesure de la charge de travail, l'évaluation et l'explosion du nombre de statistiques sont loin de vous rendre le travail plus facile. Est-ce que cela améliore la qualité du travail ? Prenez un Xanax, ça ira mieux.

À côté de cela, en invoquant la pénurie de personnel, l'Autorité n'hésite pas à fermer de nombreuses implantations du SPF Finances. Elle oblige ainsi les agents et les citoyens à parcourir de longues distances supplémentaires pour rejoindre les sacro-saints grands centres. Pendant ce temps, les files s'allongent à l'entrée des bâtiments, la pression et le stress augmentent. Prenez un Prozac, ça ira mieux.

La mutation sur base de l'ancienneté est supprimée, la mutation d'office remise au goût du jour, on rabote votre pension tout en rallongeant la durée de votre carrière et en réduisant vos possibilités de départ anticipé, et le ministre des Finances n'en a cure, pour le dire poliment. Mais prenez un Effexor, ça ira mieux.

Vous avez aussi de multiples autres choix d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, comme le

Déroxat, le Laroxyl, le Séropram, le Valdoxan, le Diazépam et encore des dizaines d'autres pilules miracles qui vous permettront de continuer à respirer pendant que votre tête s'enfoncera toujours plus sous l'eau.

Mais vous pouvez aussi décider que tout cela doit cesser. Que vous n'êtes pas d'accord avec toutes ces mesures ! Que la Fonction publique mérite mieux, que vous méritez mieux. Que votre département doit inspirer à nouveau le respect plutôt que de ressembler chaque jour un peu plus à un paquebot à la dérive attendant son iceberg pour toucher définitivement le fond.

Vous devez mener ce combat pour vous, avec nous et avec vos collègues.

Même si cela ne sera malheureusement ni le premier ni le dernier.

Les enjeux sont multiples. Les enjeux sont cruciaux. Sont concernés aussi bien nos conditions de travail que le contenu de ce dernier, mais aussi nos conditions de pension, de salaire, de mutation, la qualité du service rendu au citoyen, la lutte ou plutôt l'absence de lutte contre la fraude fiscale, etc.

Ce n'est qu'à la condition de participer tous aux actions organisées au sein de notre département que nous pourrons retrouver notre fierté et notre dignité en tant qu'agents du SPF Finances.

Ne leur donnez pas l'occasion de dire que le personnel est content et satisfait de la situation actuelle au SPF Finances !

**NE LEUR DONNEZ PAS L'OCCASION DE DIRE QUE  
LE PERSONNEL EST CONTENT ET SATISFAIT  
DE LA SITUATION ACTUELLE AU SPF FINANCES !**



# Toujours moins de personnel...



Depuis des années, les gouvernements successifs ne cessent de considérer la Fonction publique comme une simple variable d'ajustement budgétaire.

## Quelques chiffres

Moins 14 % d'agents en 5 ans dans la Fonction publique. Avec une année catastrophique en 2015.

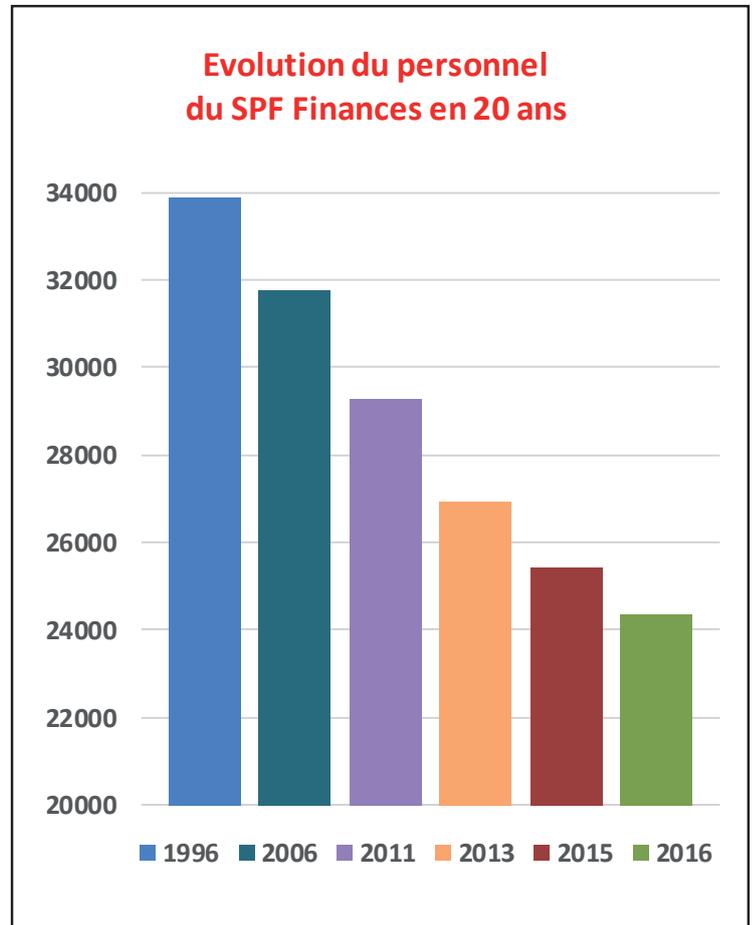
Et le SPF Finances est dans le TOP des réductions : -23 % en 10 ans, -17 % en 5 ans.

Heureusement, grâce aux actions, nous avons obtenu des recrutements conséquents en 2015.

En 20 ans, l'effectif du SPF Finances a fondu de 28 % (-9 500 agents). Et vos tâches ?

## Évolution du total de l'effectif en unités physiques par administration du SPF Finances

|                        | 2010          | Fin 2015 | Évolution de 2010 au 31/12/2015 |
|------------------------|---------------|----------|---------------------------------|
| <b>Agents AGFISC</b>   | 10 623        | 8 479    | -20 %                           |
| <b>Agents AGPR</b>     | 3 338         | 3 031    | -9 %                            |
| <b>Agents AGDA</b>     | 3 840         | 3 421    | -11 %                           |
| <b>Agents ISI</b>      | 540 (en 2011) | 667      | +24 % (par rapport à 2011)      |
| <b>Agents AGDocPat</b> | 4 390         | 3 019    | -31 %                           |



Trop, c'est trop ! Il est impossible de réduire encore plus le personnel, car les tâches à réaliser n'ont pas diminué.

Un exemple : l'AGFisc a connu une diminution du personnel de 20 %. La gestion des déclarations doit toujours être réalisée. Donc, c'est le contrôle fiscal qui est délaissé ! C'est bien simple, l'administrateur général de la Fiscalité a déclaré qu'à **politique gouvernementale inchangée, en 2020, il n'y aura plus de contrôle fiscal !**

Et nos managers parlent déjà de nouvelles économies imposées. Outre les blocages administratifs de 15 % sur les crédits alloués que le SPF Finances a connu en 2013 et 2014, **LA DIMINUTION DES BUDGETS RÉCURRENTS POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 S'ÉLÈVERA À 28 % SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET 33 % SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.** Cette donnée, encore aggravée par d'autres mesures ponctuelles qui peuvent être prises en conclave budgétaire, oblige le Département à effectuer des économies drastiques.

**EN 2020, PLUS AUCUN  
CONTRÔLEUR FISCAL  
À L'AGFISC ?**

**STOP !** Il est temps de mettre fin à cette réduction aveugle et inconsidérée !

**STOP !** Ne pas recruter massivement serait tout simplement suicidaire pour l'État belge ! Au grand bonheur de certains ? Il serait peut-être temps que les partis du gouvernement s'en rendent compte...

## Réduire le personnel des Finances n'est pas une économie

Nous rappelons que **CHAQUE INVESTISSEMENT EN PERSONNEL DE CONTRÔLE AUPRÈS DU SPF FINANCES RAPPORTE BEAUCOUP PLUS QUE LE COÛT ENGAGÉ !** L'administrateur général de la Fiscalité a démontré, chiffres à l'appui, que, par exemple, un contrôleur TVA rapportait plus de 10 fois ce qu'il coûte !

## Il y a un risque réel d'apparition de petits paradis fiscaux

Au vu des restructurations envisagées au sein de l'Administration générale de la Fiscalité, nous craignons **LA CRÉATION DE PETITS PARADIS FISCAUX DANS CERTAINES RÉGIONS DU PAYS** où les contrôles fiscaux deviendront denrées exceptionnelles.

## Le service rendu aux citoyens doit être de qualité

Des services désertés, des agents débordés... Il leur sera beaucoup plus difficile, voire impossible de rendre aux citoyens le service qui leur est dû.

La réduction du personnel est la source des principaux maux que le SPF Finances et ses agents connaissent actuellement :

- la centralisation (les managers affirment d'ailleurs que le plan d'infrastructure 2018 se fonde sur l'insuffisance de personnel pour remplir tous les bâtiments actuels) ;
- la diminution des contrôles fiscaux ;
- l'augmentation de la charge de travail, du stress, la dégradation des conditions de travail, la polyvalence...



**OBTENIR DES  
RECRUTEMENTS  
SUPPLÉMENTAIRES EST UNE  
PRIORITÉ !**

**NON À TOUTE NOUVELLE RÉDUCTION DU  
PERSONNEL DU SPF FINANCES**

**RECRUTER AUX FINANCES EST TOUT SIMPLEMENT  
UNE GESTION EN BON PÈRE DE FAMILLE**

L'UNSP revendique le remplacement de chaque agent qui part à la pension afin de permettre au SPF Finances de remplir ses missions de service public et de lutte contre la fraude.

C'est un minimum, car l'effectif actuel est déjà insuffisant.

**STOP** aux comparaisons avec certains pays européens. Notre législation fiscale agrémentée d'un pays très complexe est unique.

Les agents recrutés rapportent au budget de l'État.

Pour plus d'informations à ce sujet :  
consultez notre site internet  
[www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

**TOUJOURS  
MOINS DE  
PERSONNEL...**





# Toujours moins d'implantations



Depuis des années, le SPF Finances ne cesse de fermer ses bureaux !

## Quelques chiffres de la présence du SPF Finances en Belgique

| Année  | 2010 | 2015 | 2018 | Évolution    |
|--|------|------|------|--------------|
| Nombre de villes dans lesquelles le SPF Finances est présent | 196  | 124  | 88   | <b>-57 %</b> |
| Nombre d'implantations du SPF Finances                       | 456  | 232  | 172  | <b>-62 %</b> |

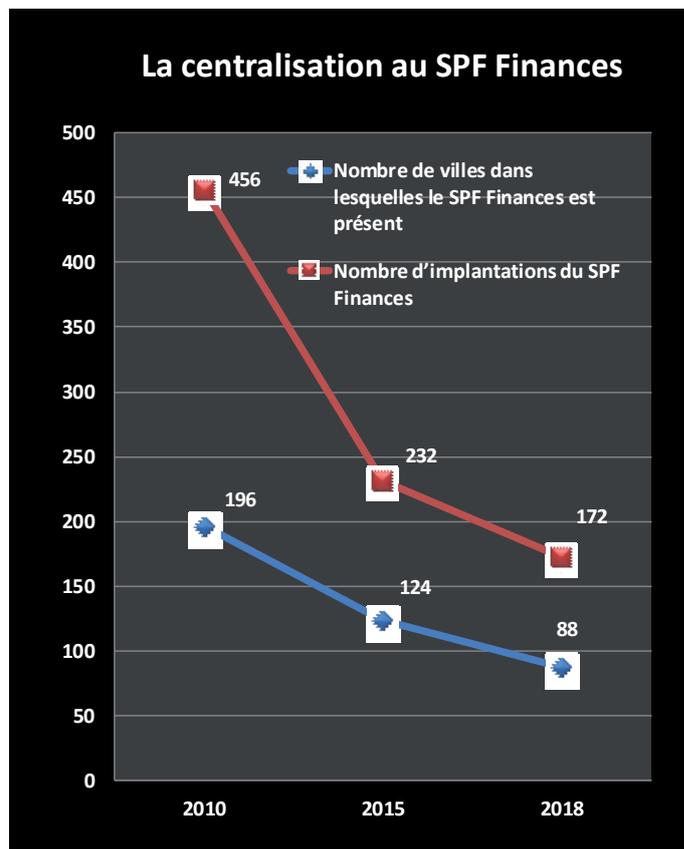
En 8 ans, les services du SPF Finances ne seront plus présents dans 112 villes et 284 implantations auront été fermées.

Précédemment, le SPF Finances possédait même 650 implantations. De 650 à 172, cela représente une diminution de **74 % !!!**

## Et plus précisément en Wallonie ?

Voici, par administration, l'évolution du nombre de villes wallonnes dans lesquelles le SPF Finances est présent (le détail par province se trouve dans les pages suivantes) :

| Administration   | Évolution 2010/2018 |
|--|---------------------|
| AG Fiscalité   | <b>-56 %</b>        |
| AG Fiscalité (uniquement IPP – particuliers)                                   | <b>-58 %</b>        |
| AG Documentation patrimoniale  | <b>-60 %</b>        |
| AG Documentation patrimoniale (uniquement Cadastre – Mesures et évaluations)   | <b>-46 %</b>        |
| AG Documentation patrimoniale (uniquement Enregistrement – Sécurité juridique) | <b>-71 %</b>        |
| AG Perception et Recouvrement  | <b>-58 %</b>        |
| AG Douanes et Accises  | <b>-26 %</b>        |



**NON À CETTE CENTRALISATION EXCESSIVE DES SERVICES !**

Les fermetures de bâtiments ne vont pas s'arrêter : l'Administrateur général de la Perception et du Recouvrement parle par exemple pour le futur de **MAXIMUM 3 RÉSIDENCES PAR PROVINCE !**

## Fiscalité - Impôt des personnes physiques - Particuliers Situation suite au plan d'infrastructure 2018



## Documentation patrimoniale Situation suite au plan d'infrastructure 2018



Pour l'UNSP, la problématique des implantations exige :

- la prise en compte des citoyens auxquels un service de qualité et de proximité doit être rendu ;
- la prise en compte de la motivation du personnel, qui souhaite généralement travailler à proximité de son domicile et dans des conditions optimales. C'est ce qui est appelé équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- le maintien d'implantations dans tout le pays, et notamment dans les zones rurales où les citoyens doivent pouvoir accéder aux services de base auxquels ils contribuent financièrement comme tout un chacun. Des implantations multiservices peuvent répondre à cette demande ;
- l'organisation d'un maximum de services du SPF Finances dans les implantations maintenues. Il est inconcevable, par exemple, que certaines implantations ne contiennent aucun service du pilier Particuliers alors que de nombreux services PME y sont prévus !

Pour plus d'informations à ce sujet :  
consultez notre site internet  
[www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

**TOUJOURS  
MOINS  
D'IMPLANTATIONS...**



**MODERNISER : OUI !  
SUPPRIMER DES IMPLANTATIONS POUR  
CAUSE DE PÉNURIE DU PERSONNEL : NON !**



## Toujours moins de contrôles

Vous l'avez peut-être découvert dans la presse : le ministre des Finances et son parti, la N-VA, ont lancé une campagne avec pour titre : *Renforcement de la lutte contre la fraude fiscale.*

À tomber de sa chaise, non ?

Dans cette campagne, il évoque uniquement la situation de l'ISI... avec des arguments incorrects.

**Un exemple : il évoque les fameux 100 recrutements supplémentaires à l'ISI.**

Certes, le personnel de l'ISI a augmenté.

Mais, contrairement à ce qu'affirme le ministre, ces recrutements sont tout sauf des recrutements exceptionnels.

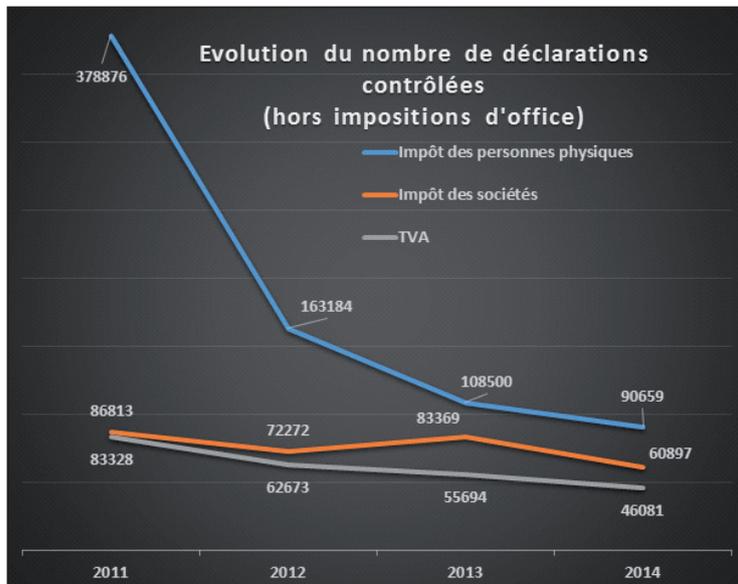
En effet, malgré la demande expresse du SPF Finances, aucun budget n'a été obtenu, à l'exception de 6 recrutements A2 pour lesquels un budget supplémentaire a été attribué.

Les recrutements restants ont donc dû également être pris en charge sur les crédits de personnel existants du SPF Finances. Vous appelez cela un recrutement exceptionnel !?

En matière de lutte contre la fraude, nous savons tous que la situation est loin d'être celle décrite par le ministre : **non, Monsieur le Ministre, on ne lutte pas contre la fraude fiscale avec des effets d'annonces ou des campagnes publicitaires ! Il est temps d'assumer vos responsabilités !**

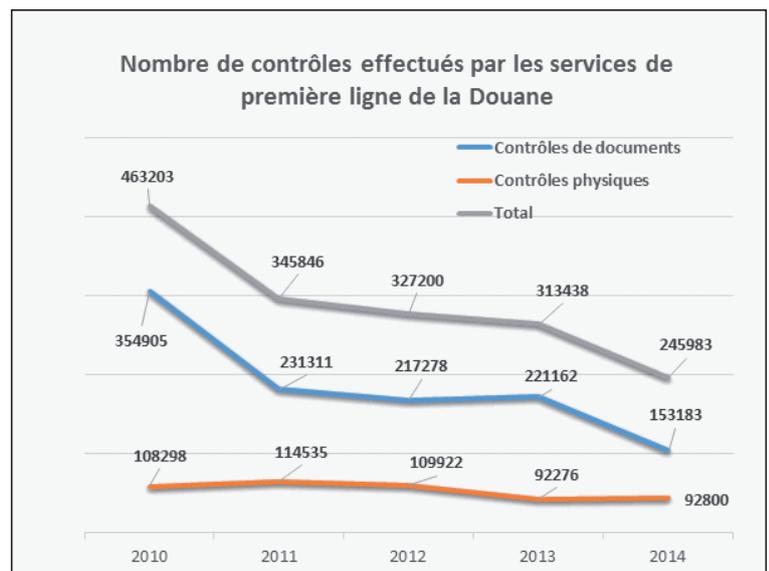
### Moins de contrôles, beaucoup moins !

Quelques chiffres officiels tirés des derniers rapports annuels (les chiffres 2015 ne sont pas encore disponibles) :



**À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA FISCALITÉ,  
EN 3 ANS,  
76 % DE CONTRÔLES EN MOINS À L'IPP,  
30 % EN MOINS À L'ISOC  
ET 45 % EN MOINS À LA TVA.**

**À LA DOUANE, CE N'EST PAS MIEUX :  
EN 4 ANS, DIMINUTION DE 47 % DES CONTRÔLES EFFECTUÉS PAR LES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE !**

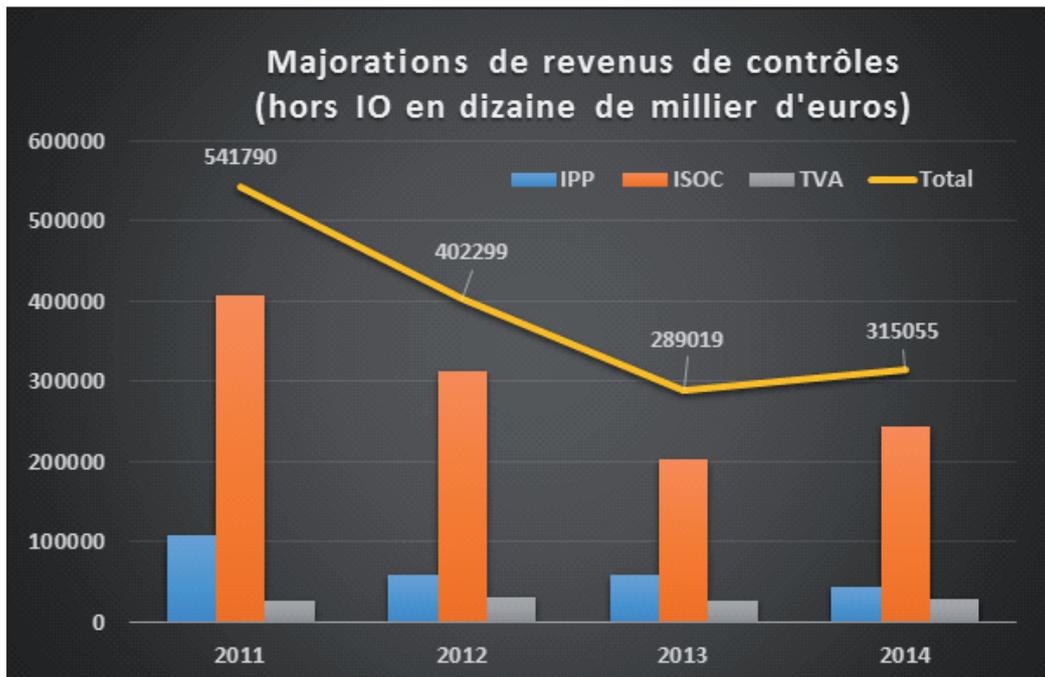


Mais où sont encore la lutte contre la fraude fiscale et le contrôle douanier ?

Doit-on s'en étonner quand on sait que, dans sa note de politique générale, le ministre qualifiait les douaniers de *facilitateurs de commerce* et les agents de la Fiscalité de *partenaires commerciaux*.

## Conséquence directe : baisse vertigineuse des rentrées fiscales liées aux contrôles

Par exemple, à l'administration générale de la Fiscalité :



En 3 ans, les majorations de revenus liées aux contrôles ont chuté de 42 % :

cela représente **UNE PERTE ANNUELLE DE 2,27 MILLIARDS D'EUROS PAR AN !!!**

### Et on trouve toujours plus quand on contrôle un dossier...

Retirez tous les radars sur les routes et les chauffards rouleront toujours plus vite.

Il en va de même avec les fraudeurs.

Et évidemment, quand on contrôle un dossier, on trouve toujours plus... surtout lorsque les dossiers sont sélectionnés par les agents !

|                         | Évolution de la rentabilité des dossiers sélectionnés par les agents entre 2010 et 2014 |
|-------------------------|---|
| IPP – sélection locale  | + 56 %  |
| ISOC – sélection locale | + 23 %  |
| TVA – sélection locale  | + 31 %  |

### Conclusion

La conclusion est évidente :

**Monsieur le Ministre, si vous souhaitez réellement lutter contre la fraude, recrutez des agents contrôleurs au SPF Finances !**

Pour plus d'informations à ce sujet :  
consultez notre site internet  
[www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

**TOUJOURS  
MOINS DE  
CONTRÔLES...**





# Toujours moins de respect

Subir des attaques, des régressions, être la cible de clichés de la part du monde politique, être une variable d'ajustement budgétaire, voici le quotidien des agents du SPF Finances !



## EN TANT QU'AGENTS DU SPF FINANCES

### Manque de considération des ministres des Finances successifs...

Il faut l'avouer, depuis le début des années 2000, aucun ministre des Finances n'a prêté attention à son personnel. Les derniers ministres pourraient tout simplement être qualifiés de ministres fantômes.

Cette fois, nous avons atteint un sommet. Un sommet de la plus extrême des impolitesses : notre ministre Van Overtveldt ne daigne ni répondre ni même accuser réception à nos courriers.

### Non-paiement d'indemnités dues

Quelques exemples

1. Fonctions supérieures
2. Rétrogradation de fonctions
3. Rétribution à la Documentation patrimoniale
4. Indemnité de frais de séjour et de parcours
5. Récupération de sommes payées...
6. Billets bulk

### Licenciement d'agents contractuels

Il y a quelques semaines, l'UNSP a vécu une situation qu'elle redoutait, mais n'aurait jamais cru voir sous l'ère de notre président de Comité de direction : **le licenciement - manifestement abusif - d'un agent contractuel** ! Très loin des quatre valeurs du département !

### Pas de neutralisation de la journée du 22 mars

Se retranchant derrière une décision du collège des directeurs P&O et du collège des présidents, le président du Comité de direction n'a pas accédé à notre demande de neutralisation de la journée du 22 mars.

La fameuse technique du parapluie, alors que le président du Comité de direction et le directeur P&O du SPF Finances siègent dans ces collèges ! Vous avez dit respect ?

### Suppression des P&O régionaux

Faut-il rappeler cette suppression aberrante ?

### Suppression de nombreux avantages sociaux

Un service social au SPF Finances ? On se demande bien où : on a supprimé tellement d'avantages (fermeture des centres récréatifs, St Nicolas, médecine préventive...).

## POUR UNE POLITIQUE SOCIALE MOTIVANTE ET RESPECTUEUSE DES AGENTS !

Il serait plus que temps que notre département opte pour une politique sociale motivante et respectueuse des agents déjà en place.

Nous ne pouvons que regretter que, depuis des années, la tendance prise par le management du SPF Finances soit totalement à l'opposé ! Mépris, mesures vexatoires et démotivantes se multiplient !

De nombreuses mesures peuvent être prises pour faciliter la vie, pour accroître le bien-être des agents du SPF Finances.

Il conviendrait en tout premier lieu de RESPECTER le personnel et de lui offrir de meilleures conditions de travail.



**AU FINAL, TOUT LE MONDE SERAIT GAGNANT : LES AGENTS ÉVIDEMMENT, MAIS AUSSI L'AUTORITÉ, CAR ON OBTIENT DE MEILLEURS RÉSULTATS AVEC DES AGENTS HEUREUX ET MOTIVÉS !**

## EN TANT QUE FONCTIONNAIRES

### A. Attaques du statut

Pour rappel, comme le front commun syndical vous l'a expliqué lors des assemblées générales du personnel, le gouvernement attaque notre statut.

Les dangers principaux :

- La fin de la mutation objective et transparente sur base de l'ancienneté
- La généralisation de la mutation d'office

Des négociations ont débuté ce 3 mai au SPF Finances. Elles se sont prolongées également ce 17 mai.

Malheureusement, ce dossier est dans l'impasse. À notre grand dam, le Comité de direction préfère actuellement organiser des entretiens de type jobs@fin plutôt que de relancer la mutation classique.

À l'heure où notre département doit gérer la pénurie de personnel, ajouter de longues et fastidieuses procédures d'attribution des postes est incompréhensible.

Pourtant, les possibilités de mutation sont très importantes pour les agents.

La preuve : suite à l'initiative du front commun syndical, en quelques jours, vous avez été plus de 1.000 à envoyer un formulaire de demande de mutation.

Ces formulaires ont été remis officiellement au ministre ce lundi 23 mai.

Des avancées conséquentes doivent être obtenues rapidement lors de ces négociations, tant au niveau de la mutation que de la mutation d'office. L'UNSP s'est déjà montrée très ferme à ce sujet auprès du président du Comité de direction.

### B. Nouvelles attaques des fonctionnaires

Dans sa recherche de l'équilibre budgétaire, le gouvernement Michel n'a malheureusement pas modifié d'un iota sa fâcheuse habitude : ce sont les fonctionnaires qui vont payer !

1. La fin de la bonification pour diplôme dans le calcul de la pension
2. La remise en cause des tantièmes préférentiels
3. Congé de maladie
4. Réduction des possibilités de départ anticipé

Comme nous l'avons fait à de maintes reprises, nous mettrons tout en œuvre au cours des prochaines semaines pour contrer ces mesures, mais également celles remettant en cause le statut des agents de l'État.



Pour plus d'informations à ce sujet :  
consultez notre site internet  
[www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

**TOUJOURS  
MOINS  
DE RESPECT...**





# Toujours de moins bonnes conditions de travail

Pour paraphraser un collègue de Verviers : *jamais nous n'avons connu un tel chaos dans le département...*

**ICI, ON PARLE DE VOS MÉTIERS, DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL. MANQUE DE PERSONNEL ! FORMATIONS INSUFFISANTES, VOIRE INEXISTANTES ! DEMANDE DE POLYVALENCE TOTALEMENT ABERRANTE ! EXPLOSION DE LA CHARGE DE TRAVAIL !**

Pour faire bref : **IL EST DEvenu IMPOSSIBLE DE FAIRE NOS MÉTIERS CORRECTEMENT !**

Le mécontentement du personnel à l'égard de la (dés)organisation de son travail est compréhensible.

Les agressions constantes sont tellement importantes que certains finissent par avoir envie de rentrer dans le rang de ce travail routinier, mais destructeur de compétences. L'autorité parle de motivation, nous n'avons pu que constater la démotivation profonde du personnel. Heureusement, vous avez toujours cette volonté de garder la tête haute et de vous opposer à la destruction progressive (et programmée ?) des différents outils vous permettant de remplir vos missions.

Deux exemples frappants : la situation de la **Douane** et la **polyvalence** demandée dans différentes administrations.

## CONCLUSION

### À quand une gestion plus humaine ?

Le SPF Finances ressemble de plus en plus à un rafioteur à la dérive.

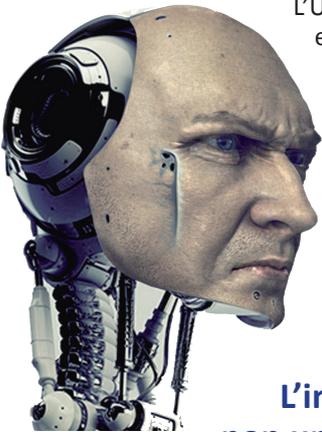
Les managers tentent par différentes mesures de compenser la **PÉNURIE DE PERSONNEL**.

L'UNSP comprend qu'ils ne maîtrisent pas les cordons de la bourse. Par contre, ils ne semblent pas prendre en considération que ce sont les agents qui triment !

Une gestion plus humaine de la situation est de leur ressort.

Explosion de la charge de travail, impossibilité de faire son boulot de manière correcte, stress croissant, explosion du nombre de burn-out...

Il faut que cela change !



### L'informatique au service des agents et non une contrainte !

Malgré ce qu'avancent les politiciens et les managers, nous n'avons jamais reçu AUCUNE PREUVE du fait que l'informatique a permis une diminution de la charge de travail.

PIRE : à ce stade, elle est même très souvent une charge pour le personnel.

Un exemple : un agent du pilier Mesures & Évaluations (cadastre) nous a envoyé un récapitulatif des pannes de l'application STIPAD pour la période allant du 18 au 29 janvier 2016 : le temps perdu AU MINIMUM sur une période de 10 jours ouvrables s'élève à 412 minutes, soit 6 heures et 52 minutes par agent !!!

Aux hypothèques, les logiciels ont amené une charge de travail supplémentaire.

La situation est dramatique, et pas seulement pour les agents de la Documentation patrimoniale, loin de là.

Et quand on sait que le budget consacré à l'informatique va diminuer, cela nous laisse craindre le pire !

Pour plus d'informations à ce sujet :  
consultez notre site internet  
[www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)

**TOUJOURS  
DE MOINS  
BONNES  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL...**



## JUIN ARRIVE... LES ACTIONS AUSSI...

- Mutations : dans l'impasse
- Nouvelles fermetures de bâtiments
- Mutations d'office : toujours d'actualité
- Réductions des dépenses
- Explosion de la charge de travail
- Polyvalence exigée pour gérer la pénurie de personnel
- Pension : fin de la bonification pour diplôme dans le calcul
- Pension : remise en cause des tantièmes préférentiels (pénibilité du travail)
- Pension : remise en cause du mécanisme actuel
- Congés de maladie : remise en cause du système
- Départ anticipé : réduction des possibilités...

ET IL Y EN A ENCORE BIEN PLUS, JE VOUS LE METS AUSSI ?



Vous lamenter  
dans votre coin  
ne servira à  
**RIEN...**

**REDRESSEZ LA TÊTE  
ET OSEZ DIRE  
STOP !**

**Le SPF Finances mérite mieux,  
VOUS méritez MIEUX !**

Vos collègues douaniers ont été les premiers  
à réagir ce 25 mai !

Le mouvement doit maintenant s'amplifier.

**Rejoignez-nous pour vous battre à nos côtés  
pour un SPF Finances digne et fier !**



## Vos collègues ne veulent pas agir... Voici quelques réponses à leur apporter :

### 1. Le gouvernement n'a pas le choix... Il faut faire des économies !

*Mais diminuer le personnel et les budgets du SPF Finances, c'est tout sauf faire des économies. Les responsables du département l'affirment : bientôt, plus aucun agent ne pourra être affecté au contrôle fiscal. Un agent contrôleur rapporte 10 fois son salaire !!! Donc, économiser 1 € de frais de personnel, c'est perdre 10 € de rentrées fiscales !*

*Au contraire, investir dans le SPF Finances, c'est tout simplement de la gestion en bon père de famille !*

### 2. Personnellement, je ne me sens pas concerné !

*Pension, mutation, charge de travail, conditions de travail... Les enjeux sont énormes ! Nous sommes tous concernés ! Des plus jeunes aux moins jeunes, du niveau D au niveau A, contractuels et statutaires !*

### 3. C'est trop tard ! Les décisions sont déjà prises.

*Non, il n'est pas trop tard. Nous devons faire comprendre au gouvernement, aux partis politiques et aux citoyens que le SPF Finances ne fait pas partie du problème. Au contraire, notre département appartient à la solution.*

### 4. Ce n'est pas le bon type d'actions... Pas le bon moment...

*Les actions de zèle, les actions à bureaux fermés, ce sont les agents qui les ont demandées lors des AG du personnel. Vous avez demandé des actions en juin lors de la période de rentrée des déclarations fiscales. Les voici...*

### 5. On va encore ennuyer les citoyens

*Toutes les actions seront annoncées dans la presse. Nous ferons en sorte qu'elles pénalisent au minimum la population. Mais il est évident que, sans avancées réelles, le mouvement se durcira, et les répercussions sur les citoyens seront alors inévitables. Nous ne pourrions que le regretter.*

### 6. Mon chef ne va pas accepter que nous menions cette action. Il nous le fera payer dans l'évaluation.

*Même les responsables du SPF Finances ont compris et n'hésitent pas à affirmer qu'il faut recruter au SPF Finances, qu'on ne peut plus se serrer la ceinture... Alors si votre chef ne le comprend pas...*

*Pendant ces actions, vous travaillerez. Puis, c'est bien simple, avec de nouvelles économies en personnel, une pression maximale retombera inévitablement sur l'évaluation de tous les agents, chefs compris !*

### 7. Mes collègues feront l'action à ma place.

*Il est essentiel que nous montrions TOUS notre mécontentement. Ne laissez pas aux autres le soin de défendre votre place, votre travail, votre avenir ! Prenez votre avenir en main ! L'Autorité vous considère comme des pions, des pigeons, prouvez-lui qu'elle se trompe, exigez qu'elle respecte votre travail, votre carrière, votre fonction, votre voix !*

### 8. De toute façon, on n'obtient jamais rien...

*C'est faux ! Nous avons obtenu des avancées pour le personnel, ou parfois des limitations significatives de régressions décidées par l'Autorité. Par exemple, dans des dossiers tels que l'horaire variable, la fonctionnarisation des agents des hypothèques, le basculement dans la nouvelle structure, avant les actions, les conditions que voulait imposer l'Autorité étaient bien différentes de celles qui ont finalement été adoptées. De même, en 2015, après différentes actions, le SPF Finances a pu recruter bien plus d'agents que prévu initialement.*

**PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN !  
PARTICIPEZ AUX ACTIONS !**

## Pour vous tenir informé des actions :

Rien de plus simple :

- contactez votre délégué ;
- consultez notre site internet : [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be)
- consultez notre page Facebook UNSP Finances

Toutes les informations concernant les actions seront publiées dès qu'elles seront connues.

Différentes vidéos sont également en cours de réalisation, afin notamment d'expliquer les raisons des actions à la population et de montrer que nous agissons pour améliorer le service à la population et la lutte contre la fraude fiscale.

Nous vous inviterons à les partager...

## Le Guide fiscal du contribuable – IPP paraîtra fin mai !

Si vous avez demandé votre exemplaire gratuit, vous ne devriez pas tarder à le recevoir dans votre boîte aux lettres.

Pour les distraits, il est encore possible de le demander à l'adresse [guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be), mais si vous souhaitez qu'il vous soit envoyé, des frais administratifs de 5 € seront à votre charge.

Le Guide fiscal du contribuable – ISOC paraîtra en juin.

(Pour rappel : le Guide fiscal – IPP [et exclusivement IPP] est **offert gratuitement** aux affiliés **en ordre de cotisation ET pour autant qu'ils en fassent la demande** expresse.)

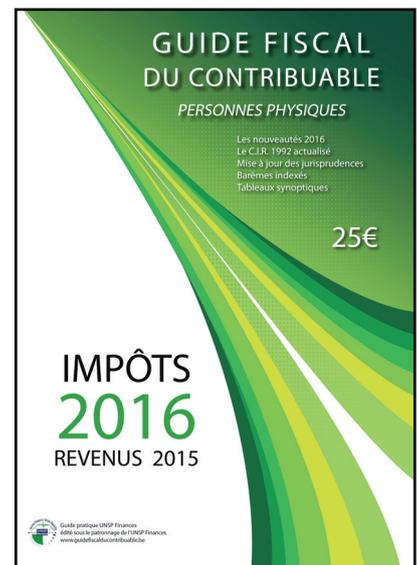
Commandez sur : [www.guidefiscaldcontribuable.be](http://www.guidefiscaldcontribuable.be)

Pour toute autre question concernant le Guide fiscal, merci de contacter :

Virginie Bulthez

Tél. : 0497/87.71.79

E-mail : [guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be)



## Prime syndicale

Si ce n'est encore fait, n'oubliez pas de nous envoyer votre formulaire de demande de prime syndicale après l'avoir **daté, signé** et y avoir indiqué la mention **lu et approuvé** et **votre numéro de compte bancaire** aux endroits *ad hoc*.

Il n'y a qu'une seule adresse pour nous l'envoyer : **UNSP-Finances, Rue des Colonies, 18-24, bte 4 à 1000 BRUXELLES.**

**ATTENTION, IL DOIT ABSOLUMENT NOUS PARVENIR POUR LE 30 JUIN 2016 !**

Les formulaires de primes rentrés seront payés dans les meilleurs délais.

Notez que ces montants sont versés par l'intermédiaire de l'ASBL *Modus Vivendi*.

Si, courant juin, vous constatez que votre prime n'a toujours pas été versée alors que vous nous avez envoyé le formulaire, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be) ou par téléphone au 02/218.16.59.



## Édition 2016 UF-INFOS

L'UNSP – secteur Finances, organisation syndicale autonome des services publics, est heureuse de vous présenter ses guides fiscaux consacrés à l'impôt des personnes physiques et à l'impôt des sociétés.

**Impôt des personnes physiques – Prix de vente : 25,00 €**  
**GRATUIT POUR NOS MEMBRES (sur demande expresse)**

**Version FR ou NL**

Rédigé bénévolement par des membres de l'UNSP – secteur Finances, experts en fiscalité de l'Administration, cet ouvrage représente une somme de connaissances concentrées dans un manuel de référence pour tous les utilisateurs, professionnels ou intéressés, qui ont besoin d'une information rapide mais complète concernant les matières fiscales. Le travail de l'équipe de rédaction et du syndicat s'inscrit, depuis le début, dans une démarche citoyenne d'information objective. L'ouvrage présenté à votre lecture est particulièrement complet et didactique. Articulé sur les cadres et les rubriques de la déclaration fiscale, il aborde chaque aspect en profondeur, dans un langage accessible.

**Impôt des sociétés – Prix de vente : 35,00 €**

Rédigé sous forme de vade-mecum par Francis Michel et Roland Rosoux, spécialistes reconnus et appréciés, cet ouvrage est réactualisé chaque année. Plus spécialisé que le *Guide fiscal du contribuable – Personnes physiques*, il constitue un outil précieux pour tous les professionnels qui souhaitent avoir à portée de la main un relevé des références relatives à l'impôt des sociétés.

**Commandez via notre site**  
**[www.guidefiscaldcontribuable.be](http://www.guidefiscaldcontribuable.be)**

| GUIDE FISCAL I.P.P. – PARU LE 31 MAI                                   | PRIX           | QUANTITE | TOTAL (TTC) |
|--|----------------|----------|-------------|
| VERSION FR   | 25,00 €        |          |             |
| VERSION NL   | 25,00 €        |          |             |
| GUIDE FISCAL ISOC – SORTIE PREVUE DES PARUTION DE LA DECLARATION AU MB | PRIX           | QUANTITE | TOTAL (TTC) |
| VERSION FR   | 35,00 €        |          |             |
| <b>PACKAGE IPP + ISOC</b>  | <b>55,00 €</b> |          |             |

|  |                      |               |
|--|----------------------|---------------|
| <b>à verser anticipativement sur le compte BE91 0682 2450 1776 :</b> | <b>FRAIS D'ENVOI</b> | <b>5,00 €</b> |
|  | <b>TOTAL</b>         | .....         |

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Adresse** .....

**CP + Ville** ..... .....

**Tél.** .....

**E-mail** .....

N.B. L'envoi des articles ne s'effectue qu'après réception du montant total de la commande sur le compte bancaire ci-dessus.

Pour accord :

.....

Signature

Votre bon de commande ne pourra être traité en l'absence de signature

**Commande à adresser à : Guide fiscal du Contribuable ASBL**

**Rue des Colonies 18-24 boîte 4 – B-1000 Bruxelles**

**[guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be) – <http://www.guidefiscaldcontribuable.be> – Fax 02/217 99 71**